

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)

Classé conformément aux DORS/2015-17

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Préparation:	1000047206
Identificateur du produit:	Claire-Sprayway Inc Claire Désinfectant Spray Q DIN # 02488582
Caractérisation chimique:	Désinfectant
Renseignements concernant le fabricant/ l'importateur/ le fournisseur:	PLZ CORP 8001 KEELE STREET VAUGHAN, ONTARIO L4K1Y8 CA 1-905-669-9855
Numéro de téléphone d'urgence:	1-800-424-9300
Restrictions on Use:	Aucun

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Aérosol, category 1
Allergène cutané, catégorie 1
Irritation oculaire, catégorie 2A

Éléments d'étiquetage

PICTOGRAMMES DE DANGER



MENTION D'AVERTISSEMENT

Danger

CONSEILS DE PRUDENCE SELON LE SGH

Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection, protection des yeux, et un équipement de protection du visage

Intervention

P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
-----------	--

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Stockage	
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.
Élimination	
P501	Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

MENTIONS DE DANGER SELON LE SGH

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Contenant mis sous pression: peut exploser si chauffé
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Other Information

Aucun

3. Composition / Informations sur les composants

Mixtures

<u>Identité chimique</u>	<u>Nom commun et Synonymes</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Concentration (%)*</u>
Ethanol		64-17-5	10-30
Diethylene Glycol Monobutyl Ether		112-34-5	7-13
Propane		74-98-6	1-5
Butane		106-97-8	1-5
EDTA Tetrasodium Salt		64-02-8	0.5-1.5
Citral		5392-40-5	0.1-1.0

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage du poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage du volume.

Commentaires sur la composition: D'autres composants ne sont pas dangereux ou sont inférieurs aux limites de divulgation requises.

Le pourcentage exact (la concentration) de la composition a été tenu au secret commercial.

4. Premiers Soins

CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après le travail. Laver minutieusement la zone de contact avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation ou une éruption cutanée se développe ou persiste. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à grande eau. Rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Vérifier si la victime porte des lentilles de contact et les retirer si présentes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation: Déplacer à l'air frais.

INGESTION: Rincer la bouche.

SYMPTÔMES IMPORTANTS: Peut causer une grave irritation des yeux. Peut provoquer une réaction allergique de la peau (sensibilisation).

INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES: Si des symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS: Utiliser les agents d'extinction appropriés pour lutter contre les incendies environnants.

MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS: Ne pas utiliser le jet d'eau comme extincteur car cela propagerait le feu.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Tenir à l'écart des sources d'inflammation et des flammes nues. Une exposition prolongée à des températures supérieures à 50°C / 122°F peut causer l'éclatement des boîtes. Les vapeurs peuvent se déplacer à une distance considérable vers une source de feu et causer un retour de flamme. La combustion peut produire du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Aucune donnée n'est disponible.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES: Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Rester en amont.

MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE: Les contenants présentant des fuites doivent être placés dans un sac en plastique ou un seau ouvert, loin des sources d'inflammation, jusqu'à ce que la pression se soit dissipée. Recueillir le liquide répandu avec un matériau absorbant inerte et le placer dans un récipient approprié pour l'élimination.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES: Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Le Gestionnaire à la protection de l'environnement doit être informé de tout déversement important.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Tenir à l'écart des sources d'inflammation. - Ne pas fumer. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation. Récipient sous pression: ne pas percer ou brûler même après usage.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation. Récipient sous pression: ne pas percer ou brûler même après usage.

Stockage: Récipient sous pression: protéger de la lumière de soleil et ne pas exposer à des températures excédant 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

NFPA 30B: Aérosol Niveau 1

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

<u>Nom chimique</u>	<u>TLV-TWA</u>	<u>TLV-STEL</u>	<u>PEL-TWA</u>	<u>PEL-CEILING</u>
Ethanol	N.E.	1000 ppm	1000 ppm	N.E.
Diethylene Glycol Monobutyl Ether	10 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
Propane	N.E.	N.E.	1000 ppm	N.E.
Butane	N.E.	1000 ppm	N.E.	N.E.
EDTA Tetrasodium Salt	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Citral	5 ppm	N.E.	N.E.	N.E.

Conseil supplémentaire: LME = limites maximales d'exposition Limite VLEP= Valeurs limites d'exposition professionnelle RF = Recommandation du fournisseur P = Sensibilisant pour la peau N.E. = Non établi

CONTRÔLES TECHNIQUES APPROPRIÉS: Aucune donnée n'est disponible.

Protection Individuelle

PROTECTION DES YEUX/ DU VISAGE: Porter des lunettes de protection /un écran facial. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques s'il y a risque de contact.

PROTECTION DE LA PEAU: Porter des gants imperméables pour éviter tout contact avec la peau.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Demander conseil au superviseur local. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

PRATIQUES D'HYGIÈNE DU TRAVAIL: Ne pas fumer pendant l'utilisation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:

Etat Physique:	Liquide
Etat physique:	Feuille
Couleur:	Incolore
Odeur:	Lemon
Seuil de l'odeur:	Aucune donnée n'est disponible.
pH:	11.88-12.88
Point de congélation, ° C:	Aucune donnée n'est disponible.
Point d'ébullition, °C:	28
Point d'éclair, °C:	Non applicable aux aérosols
Flammability (solid, gas):	Aérosol inflammable
Taux d'évaporation:	Aucune donnée n'est disponible.
Inflammabilité:	Supporte la combustion
Limites d'explosion,%:	1.9 - 25.0
Pression de vapeur @20°C, PSI:	75 - 95
Relative Vapor Density:	Plus lourde que l'air
Densité relative:	0.932
Solubilité dans l'eau:	Aucune donnée n'est disponible.
Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):	Aucune donnée n'est disponible.
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée n'est disponible.
Decomposition temperature, °C:	Aucune donnée n'est disponible.
Viscosité:	< 14 mm ² /s or cSt
Particle Characteristics:	
Size Range, microns (µm):	Aucune donnée n'est disponible.
Percent under 10 microns:	Aucune donnée n'est disponible.

10. Stabilité et Réactivité

RÉACTIVITÉ: Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

STABILITÉ: Le matériau est stable dans des conditions normales.

POSSIBILITÉ DE REACTIONS DANGEREUSES: Aucune donnée n'est disponible.

CONDITIONS À ÉVITER: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'inflammation. Ne pas perforer ou incinérer les contenants. La chute des récipients peut provoquer l'éclatement.

MATIÈRES INCOMPATIBLES: Aucune donnée n'est disponible.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: La combustion peut produire du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une réaction allergique cutanée (sensibilisation) avec démangeaisons, rougeurs et urticaire.

CONTACT AVEC LES YEUX: Le contact peut provoquer une irritation sévère avec rougeur, larmolement et douleur.

INHALATION: L'inhalation de fortes concentrations de brouillards peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures.

INGESTION: L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses, de l'œsophage et de l'estomac.

Les produits chimiques suivants figurent dans les monographies du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) sur l'évaluation du risque cancérigène pour l'homme:

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>Liste du CIRC</u>
64-17-5	Ethanol	CIRC Groupe 1,
5064-31-3	Trisodium Nitrotriacetate	CIRC Groupe 2B,
75-07-0	Acetaldehyde	CIRC Groupe 1, CIRC Groupe 2B

Les produits chimiques suivants figurent dans le rapport sur les substances cancérigènes du programme national de toxicologie des États-Unis (NTP):

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>Liste du NTP</u>
64-17-5	Ethanol	Reconnu comme étant cancérigène pour l'homme par le NTP
75-07-0	Acetaldehyde	Raisonnement considéré comme cancérigène pour l'homme par le NTP

Les produits chimiques suivants figurent sur la liste des substances spécifiquement réglementées de l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050), telle qu'amendée:

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>Liste de l'OSHA</u>
64-17-5	Ethanol	Present
5064-31-3	Trisodium Nitrotriacetate	Present
75-07-0	Acetaldehyde	Present

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH. Le produit lui-même n'a pas été testé.

<u>TAE ORAL</u>	16,081 mg/kg
<u>TAE DERMIQUE</u>	19,183 mg/kg
<u>TAE PAR INHALATION</u>	Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

Valeurs de toxicité aiguës

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
64-17-5	Ethanol	10,470 mg/kg	17,100 mg/kg	124.7 mg/l
112-34-5	Diethylene Glycol Monobutyl Ether	2,410 mg/kg	2,764 mg/kg	100 mg/l
74-98-6	Propane	5,000 mg/kg	5,000 mg/kg	100 mg/l
106-97-8	Butane	5000 mg/kg	5000 mg/kg	658 mg/L Rat
64-02-8	EDTA Tetrasodium Salt	1,780 mg/kg	5,000 mg/kg	N.I.
5392-40-5	Citral	6,800 mg/kg	2,000 mg/kg	100 mg/l

A.I.= Aucune Information

Corrosion/ Irritation cutanée:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

Lésions oculaires graves/irritation:

Produit:		Aucune donnée n'est disponible.
composants:		
Diethylene Glycol Monobutyl Ether	112-34-5	Provoque une sévère irritation des yeux.
EDTA Tetrasodium Salt	64-02-8	Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Produit:		Aucune donnée n'est disponible.
composants:		
Citral	5392-40-5	Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT - Exposition unique:

Produit:		Aucune donnée n'est disponible.
-----------------	--	---------------------------------

STOT - Exposition répétée:

Produit:		Aucune donnée n'est disponible.
-----------------	--	---------------------------------

Risque par aspiration:

Produit:		Aucune donnée n'est disponible.
-----------------	--	---------------------------------

Cancérogénicité:

Produit:		Aucune donnée n'est disponible.
-----------------	--	---------------------------------

Toxicité pour la reproduction:

Produit:		Aucune donnée n'est disponible.
-----------------	--	---------------------------------

Mutagénicité pour les cellules germinales

Produit:		Aucune donnée n'est disponible.
-----------------	--	---------------------------------

12. Information écologique

INFORMATION ÉCOLOGIQUE: Aucune donnée n'est disponible.

PERSISTANCE: Aucune donnée n'est disponible.

BIOACCUMULATION: Aucune donnée n'est disponible.

MOBILITÉ DANS LE SOL: Aucune donnée n'est disponible.

AUTRES INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune donnée n'est disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION: Consultez vos organismes locaux, régionaux et fédéraux pour obtenir de l'information sur l'élimination appropriée.

EMBALLAGES CONTAMINÉS: Consultez vos organismes locaux, régionaux et fédéraux pour obtenir de l'information sur l'élimination appropriée.

14. Informations relatives au transport

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR LE TRANSPORT: Aucune donnée n'est disponible.

TDG

Numéro ONU:	UN1950
Nom UN:	Aérosol, inflammable
Nom technique:	N/A
Classe(s) de danger	
Classe:	2.1
Risque subsidiaire	N/A
Groupe d'emballage:	N/A

IATA

Numéro ONU:	UN1950
Nom UN:	Aérosol, inflammable
Nom technique:	N/A
Classe(s) de danger	
Classe:	2.1
Risque subsidiaire:	N/A
Groupe d'emballage:	N/A

IMDG

Numéro ONU:	UN1950
Nom UN:	Aérosol, inflammable
Nom technique:	N/A
Classe(s) de danger	
Classe:	2.1
Risque subsidiaire:	N/A
Groupe d'emballage:	N/A

La classification indiquée dans cette section peut faire l'objet d'une exception, telle que "Quantité limitée", conformément au règlement sur les marchandises dangereuses. L'expéditeur de ce produit doit consulter le mode de règlement applicable pour le numéro ONU affiché ci-dessus afin de déterminer si des exceptions sont disponibles et peuvent être utilisées, à la discrétion de l'expéditeur.

15. Informations relatives à la réglementation

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes soumises aux exigences de déclaration de la Section 313 du Titre III du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR part 372:

Nom chimique	N° CAS	Wt %
Diethylene Glycol Monobutyl Ether	112-34-5	11.00

STATUT DE L'INVENTAIRE CHIMIQUE:

TSCA	Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire
DSL	Tous les ingrédients de ce produit sont inscrits sur la liste intérieure, ou en sont exemptés.

16. Autres informations

Date de Révision:	5/15/2025
Fiche de données de sécurité créé(e) par:	Organisme de réglementation:

Légende

N/A. - Non applicable, N.E. - Non établi, N.D. - Non déterminé, A.I. - Aucune information

VLE - Valeur limite d'exposition (VLE), telle qu'établie par la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH®)

PEL - Limite d'exposition admissible, tel qu'établi par l'Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle (OSHA), tel que modifié

TSCA - Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques

LI - Loi canadienne sur la protection de l'environnement: Liste intérieure

Cette information est fournie conformément à la réglementation du Règlement sur les produits dangereux (RPD) (SOR/2015-17). L'information fournie est destinée aux lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépassent celles établies pour l'utilisation par le consommateur indiquée sur l'étiquette.

Information additionnelle

Ce document a été préparé à partir de données provenant de sources considérées comme techniquement fiables. Il ne constitue pas une garantie, explicite ou implicite, quant à l'exactitude des informations qu'il contient. Les conditions réelles d'utilisation échappent au contrôle du fabricant et du vendeur. L'acheteur et l'utilisateur sont responsables de déterminer l'adéquation du produit à un usage particulier, d'adopter les précautions pour la protection des biens et des personnes, et de la conformité avec toutes les lois fédérales, étatiques, provinciales et locales.

